

AR Prefecture

046-214601767-20210628-20210659-DE  
Reçu le 29/06/2021  
Publié le 29/06/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

Commune de LIVERNON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,  
Séance du 22 Juin 2021

### Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 10

Votants 12

Absent 05

Date de la convocation :

22 Juin 2021

Date d'affichage :

22 Juin 2021

### OBJET :

Délibération N° 2021-06-59

Validation du règlement  
intérieur de la garderie

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Prefecture

Le 29/6/2021

Et publication ou notification

Du 1/7/2021

Monsieur Le Maire  
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt et un le 22 Juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Grimal Béatrice – Martinez Dimitri – Mas Cédric - Mejecaze Jean Paul – Mézy Amandine – Soulier Bruno – Verbiguie Laurie

Absents : Gallineau Sébastien a donné procuration à Coldefy Jacques – Serrau Martial a donné procuration à Bouyssou Vanessa – Bernard – Jean Luc – Liachenko Tatiana – Segond Thierry -

Secrétaire de séance : Mas Cédric

Madame Mézy Amandine, 4<sup>ème</sup> adjointe, présente le règlement de la garderie et ses modifications apportées. Il est proposé de fixer le tarif de la garderie à 1.80 € de l'heure.

Après en voir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications du règlement et le nouveau tarif et charge Monsieur le Maire de signer tous documents nécessaires à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus  
Pour copie conforme

Le Maire  
Jacques COLDEFY

